Pour une inscription en Seconde Générale et Technologique (2GT) :

Langue vivante A (obligatoire)	☑ Anglais
Langue vivante B (obligatoire suivie au collège)	☐ Allemand ☐ Arabe ☐ Espagnol
Enseignements Optionnels : 1 seul maximum	
Langue vivante C (option) *L'inscription vaut jusqu'à la Terminale*	☐ Langue des Signes Française (LSF) ☐ Arabe
L'inscription vaut jusqu'à la Terminale Nombre de places limité et sous réserve d'acceptation par la commission d'affectation ☐ Section Européenne Espagnol **Ou** ☐ Section Européenne Anglais	

Date : Signature de l'élève : Signature des parents :

Toute inscription entraîne l'obligation de poursuivre l'enseignement choisi durant toute l'année scolaire.

Ces heures sont **obligatoires** et inscrites à l'emploi du temps de l'élève.